(53)

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
16ème session de l'Examen Périodique Universel
Examen du Djibouti

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation du Djibouti et la remercie pour la présentation de son rapport national au deuxième cycle de l'Examen Périodique Universel.

Après son passage au premier EPU de 2009, la République du Djibouti a accompli des avancées très significatives dans presque tous les domaines de la vie nationale. Des mesures, lois et stratégies diverses ont été adoptées afin de garantir et promouvoir les droits et libertés des citoyens. Ont vu leur protection renforcée, les groupes dits vulnérables, c'est-à-dire les femmes, les enfants, les personnes âgées, les handicapées et les personnes discriminées. S'agissant particulièrement des femmes, il a été mis en place une politique d'autonomisation par l'octroi des micro crédits essentiellement aux femmes rurales. Pour ce qui est des droits des enfants, la gratuité progressive de l'enseignement et les six objectifs poursuivis par le Schéma Directeur 2010-2019 de l'Education constituent des moyens efficaces pour lutter contre l'analphabétisme.

Trois recommandations pour terminer. Que le Gouvernement djiboutien :

1.renforce, à travers les comités de gestion communautaire, la sensibilisation de la population pour lutter contre l'évolution lente des mentalités face aux pratiques néfastes;
2. poursuive la ratification des conventions et traités internationaux auxquels il n'est pas partie
3. achève son processus de rendre la CNDH conforme aux principes de Paris.

Je vous remercie

Genève, le 25 avril 2013

23, Avenue de France – CH- 1202 Genève
Tél. : +41(22) 740.16.80 - Fax : +41(22) 740.16.82
E-mail : missionrdc@bluewin.ch